

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

21 juin 2022

Date d'affichage :

4 juillet 2022

L'AN deux mille vingt-deux, le **27 juin**, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 21 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND (à partir de la question n° 7), LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS jusqu'à la question n° 6

M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Jean-Louis RAYNAUD

Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Michèle GRENET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2022**

QUESTION N°36

OBJET : Fonds d'Initiatives Culturelles : Association Massif Collectif

RAPPORTEUR : Jean-Pierre BOISSET

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 15 juin 2022.

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'Association Massif Collectif va organiser le festival Jazz en Terrasse à Riom. Les dates de cette édition sont le jeudi 18, vendredi 19 août, jeudi 25 et vendredi 26 août 2022. Ce festival propose des concerts de jeunes musiciens de jazz de la scène locale et des élèves confirmés de l'École de Musique de Riom. Ils joueront aux terrasses des cafés partenaires de l'opération.

Jazz en terrasse a pour but de devenir un rendez-vous bien identifié des riomois et sera inclus dans la programmation estivale « Les Frénésies ».

Le coût du projet s'élève à 9 000 €. Compte tenu de son intérêt pédagogique pour les élèves participants de l'École de musique d'une part ; de son intérêt dans l'animation estivale de la Ville d'autre part, il est proposé de le soutenir avec une subvention de 4 000 €.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Culturelles, dont le solde sera de 3 360 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer une subvention d'un montant de 4 000€ à l'association « MASSIF COLLECTIF » pour permettre la bonne organisation de l'événement Jazz en Terrasse

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 27 juin 2022

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL